

Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Ré:

Mo
bi

12005689

TRIBUNAL DE COMMERCE

27 DEC. 2011

NIVELLES
Greffe

N° d'entreprise : 0449185224

Dénomination

(en entier) : **BERI ROXXON société anonyme**

(en abrégé) :

Forme juridique : société anonyme

Siège : chemin Goffin 1A boîte 1 - 1320 Beauvechain

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : modification des statuts - conversion des titres - dépôt des statuts coordonnés

D'un acte reçu par Maître Kathleen DAN-DOY, notaire associé, à la résidence de Perwez, le 19 décembre 2011, en cours d'enregistrement, il résulte que :

L'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme « BERI ROXXON » ayant son siège social à Beauvechain, chemin Goffin, 1A boîte 1, s'est réunie et a décidé à l'unanimité :

- de convertir les titres au porteur en titres dématérialisés. Pour ce faire, elle a décidé de modifier l'article 5, l'article 7, et l'article 25 des statuts, lesquels seront dorénavant libellés comme suit :

Article 5 :

Le capital social est fixé à la somme de 62.185 euros, représenté par 2.508 actions, sans désignation de valeur nominale, entièrement souscrites et libérées; ces actions sont dématérialisées ou nominatives.

Article 7 :

Les actions non entièrement libérées sont nominatives. Elles sont inscrites dans un registre des actions nominatives tenu au siège social et dont tout actionnaire peut prendre connaissance.

Les actions entièrement libérées sont nominatives ou dématérialisées. L'actionnaire peut, à tout moment, demander la conversion de ses actions en actions nominatives. L'action dématérialisée est représentée par une inscription en compte au nom de son propriétaire ou de son détenteur auprès d'un teneur de comptes agréé ou d'un organisme de liquidation.

Article 25 :

Pour être admis à l'assemblée générale :

- les propriétaires d'actions nominatives doivent, au plus tard 5 jours ouvrables avant la date de l'assemblée générale, informer le conseil d'administration de leur intention de participer à l'assemblée, ainsi que du nombre d'actions pour lequel ils entendent prendre part au vote.

- les propriétaires d'actions dématérialisées doivent, au plus tard 5 jours ouvrables avant la date de l'assemblée générale, déposer au siège social ou aux lieux indiqués par l'avis de convocation une attestation, établie par le teneur de comptes agréé ou l'organisme de liquidation constatant l'indisponibilité, jusqu'à la date de l'assemblée générale, des actions dématérialisées.

Les obligataires peuvent assister à l'assemblée mais avec voix consultative seulement s'ils ont effectué les formalités prescrites à l'alinéa du présent article. »

En conséquence, l'assemblée des actionnaires a détruit les actions au porteur et a inscrit immédiatement les titres dans le registre des titres nominatifs qui sera dorénavant tenu au siège de la société. Chaque actionnaire peut prendre connaissance du registre au siège de la société.

- de prendre acte de la démission de la fonction d'administrateur :

° de la société anonyme Walcom Benelux ayant son siège social à Beauvechain, chemin Goffin 1A boîte 1, inscrite au registre des personnes morales à Nivelles sous le numéro 425.362.816 et assujettie à la taxe sur la valeur ajoutée sous le même numéro, ainsi que

° de la société anonyme « Compagnie Europe Afrique », en abrégé « C.E.A. », dont le siège social est établi à Beauvechain, chemin Goffin 1A boîte 1, inscrite au registre des personnes morales à Nivelles 403.376.082 et assujettie à la taxe sur la Valeur Ajoutée sous le numéro identique.

En conséquence, il est donné décharge de leur fonction et l'assemblée a nommé immédiatement à la fonction d'administrateur à compter du 19 décembre 2011, pour une durée de 6 ans :

- Monsieur Albert BRAUN de TER MEEREN, administrateur de société, né à Leuven, le 30 décembre 1948 (numéro national : 481230 217 72) domicilié à Beauvechain, section de Tourinnes-la-Grosse, rue Goffin, 1A.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature

Réservé
au
Moniteur
belge



Volet B - Suite

-Madame Mariette EVERS, administrateur de société, née à Geldrop (Pays-Bas), le 30 juillet 1960 (numéro national : 600730-508-95), domiciliée à Beauvechain, section de Tournhès-la-Grosse, rue Goffin, 1A.

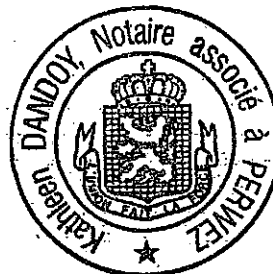
Lesquels ont accepté.

-de conférer tous pouvoirs à l'administrateur délégué pour l'exécution des résolutions prises sur l'objet qui précède.

Et dans un même contexte, le conseil d'administration s'est réuni et a nommé à la fonction d'administrateur délégué Monsieur Albert BRAUN de ter MEEREN, prénomme, lequel a accepté. Son mandat prendra cours à compter du 19 décembre 2011.

Dépôt des statuts coordonnés

KATHLEEN DANDOU
Déposé en même temps



DANDOU Kathleen

Déposé en même temps :

- un expédition de l'acte